

Les dispositifs de la licence

Des dispositifs d'aide à la réussite pour l'ensemble des étudiants, pour une partie d'entre eux et/ou pour ceux d'une formation en particulier, ont été élaborés par vos équipes enseignantes. Vous pouvez demander à en bénéficier ou pourront vous être prescrits par votre référent pédagogique au moment de l'élaboration de votre contrat pédagogique de réussite ConPeRe. Ce contrat, après avoir effectué votre inscription pédagogique, est accessible depuis votre ENT à la rubrique Inscriptions. Dans la partie du contrat dédiée à votre projet de formation, vous pouvez indiquer explicitement les dispositifs que vous souhaiteriez suivre.

Votre référent pédagogique, lors d'un entretien, pourra valider ces dispositifs.

Le contrat est signé par votre référent pédagogique et par vous-même. Il pourra être modifié, notamment au début du second semestre.

Pour vous aider à compléter votre contrat, consultez les tutoriels :



- 📍 [présentation de ConPeRe](#)
- 📍 [comment compléter son contrat](#)
- 📍 [visualiser son contrat](#)
- 📍 [signer son contrat](#)

De plus, pour vous aider à construire, consolider votre projet d'études et/ou professionnel, des ateliers sont proposés, tout au long de l'année, par le SCUIO-IP. Ils abordent la question de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle. Consultez le **[programme](#)** de ces ateliers et conférences.

Ouverts à tous

Remédiation en langue non-spé

- *Séances de tutorat pour les étudiants, en langue optionnelle, d'arabe et de russe de première année qui éprouveraient des difficultés*
- 10h semestre 1 / 10h semestre 2
- Sur la base du volontariat

Entretien individuel

- *Entretien individuel avec le professeur référent*
- 1h dans l'année
- Obligatoire pour tous

Dispositifs spécifiques à la formation

Sorties pédagogiques

- *Aller au cinéma, dans des festivals de cinéma, en Cinémathèque, à l'opéra et au théâtre, rencontrer des professionnels du secteur, fréquenter des lieux de culture et en comprendre les enjeux contemporains.*
- 25h au semestre 1 / 25h au semestre 2
- Obligatoire pour les étudiants Oui-si et sur la base du volontariat à d'autres publics

Atelier théâtre

- *Atelier prise de parole - Un atelier de pratique pour apprendre à placer sa voix lorsque l'on parle à l'oral, que ce soit dans un contexte académique, professionnel ou artistique*
- 15h au semestre 1 / 15h au semestre 2
- Uniquement pour les Oui-si, obligatoire

Tutorat étudiant

- *Un tutorat d'accompagnement pédagogique est proposé afin d'apporter une aide individualisée aux étudiants*
- 3h au semestre 1 / 3h au semestre 2
- Obligatoire pour les étudiants Oui-si et sur la base du volontariat à d'autres publics

Cours du soir

- *Un temps avec un enseignant de l'équipe pédagogique pour faire le point sur ses difficultés de manière personnalisée, pour échanger aussi avec ses pairs et pour faire des exercices complémentaires aux enseignements de la maquette*
- 26h au semestre 1 / 26h au semestre 2
- Obligatoire pour les étudiants Oui-si et sur la base du volontariat à d'autres publics

Stage intensif de préparation à la 2nd évaluation

- *Stage préparatoire à la deuxième évaluation au S1 et au S2*
- 25h au S1 / 25h au S2
- Obligatoire pour les étudiants Oui-si et sur la base du volontariat à d'autres publics

